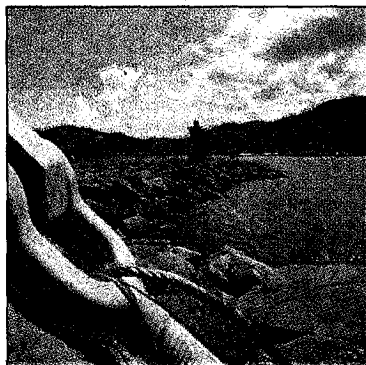


Mandelieu-la-Napoule

Conseil : l'opposition vote contre le réaménagement du port

†

Tout ce public au conseil municipal d'hier, c'était pour quoi ? Pour saluer la dernière séance avant les vacances scolaires ? Pour s'enquérir des comptes administratifs de la ville, traditionnellement exposés en juin ? Ou pour prendre des nouvelles du dossier du port qui, ces dernières semaines, a fait polémique ? Un peu de tout cela sans doute... Quoiqu'il en soit, la séance d'hier matin a fait carton plein. Et le dossier du port a généré de longs échanges. Son objet : la création de postes d'amarrage à l'entrée de la structure napouloise. La SA du yacht-club de la Napoule, gestionnaire des lieux, envisage d'y créer 4 places de 45 mètres. Pour procéder à ces 5 millions d'euros de travaux, qui, a insisté Henri Leroy, ne con-



C'est ici, à l'entrée du port que les 4 postes d'amarrage devraient être aménagés.

sistent « en aucun cas en une extension mais en un réaménagement », la SA doit mener une enquête publique. La majorité proposait justement de se prononcer favorablement dans cette enquête. Et

l'opposition a réagi en votant contre. Jean-Claude Castillo (« Ensemble pour Mandelieu-la-Napoule ») a rappelé que la majorité avait délibéré « il y a un an sur la création de petites places de ports et non sur des emplacements pour gros yachts ».

« Coup de canif à l'Agenda 21 »

Hervé Lavis (Front de Gauche) a regretté que ce projet apporte un sacré coup de canif à l'Agenda 21. Quant à Bernard David (« Ensemble pour Mandelieu-la-Napoule »), il s'était déjà largement opposé dans nos colonnes aux côtés de la présidente des Amis La Napoule (lire notre édition du 19 juin). Rémy Alunni, délégué aux ports, a assuré que « les petits bateaux n'étaient absolument pas la de-



Bernard Munier a rappelé, en brandissant le document l'attestant, que dans sa profession de foi, Bernard David avait proposé une extension du port. « Mais c'était pour les petites structures seulement » a répondu l'élu de l'opposition.

(Photos A.B-J)

mande pour Mandelieu. » Il a aussi précisé à l'attention d'Hervé Lavis que cet aménagement ne nuirait en rien à l'écologie du port. Quant à Bernard David, c'est Bernard Munier, délégué aux relations

avec l'opposition, qui s'est chargé de lui rappeler qu'en son temps, dans sa profession de foi, il avait proposé une extension du port...

CHRISTÈLE BURLLOT
cburlot@nicematin.fr